



CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie à se rendre à l'assemblée du Conseil, dans l'ancienne classe maternelle, le

MERCREDI 30 AOUT 2023 à 19H00

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

11 bis. Acquisition d'une maison d'habitation située Rue des Alliés à Forrières - décision

HUIS CLOS :

13. Acquisition d'une maison d'habitation située Rue des Alliés à Forrières – fixation du prix et recours à un achat sans crédit.

Nassogne, le 28 août 2023,

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Quentin PAQUET

Le Bourgmestre,

Marc. QUIRYNEN